



Paris, le 27 Mai 2020

Mairie de ARTIGUES PRES BORDEAUX
10 Avenue Desclaux

33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

A l'attention de Madame Le Maire

LRAR : 1A 184 312 1356 2

Dossier suivi par : Ana Paula DA CUNHA – adacunha@free-mobile.fr

Nos Réf. : 33013_005_01

Objet : Déploiement du réseau Free Mobile – implantation sur le pylône existant situé Avenue du Périgord_ 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX.

Madame le Maire,

Nouvel opérateur, Free Mobile a ouvert ses services de multimédia mobile le 10 janvier 2012 sur l'ensemble du territoire métropolitain en disposant, comme le prévoit sa licence, d'un contrat d'itinérance avec Orange pour les zones où il n'est pas encore présent.

En effet, Free Mobile est titulaire d'une autorisation d'établir et d'exploiter un réseau radioélectrique de Haut Débit Mobile (3G) dans les bandes de fréquences 900 Mhz et 2100 MHz délivrée en date du 12 janvier 2010 (n°2010-0043), pour répondre à ses engagements de couverture de la population métropolitaine de 90% en janvier 2018. Par ailleurs, Free Mobile est titulaire d'une autorisation d'utiliser des fréquences dans la bande 2600 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public de Très Haut Débit Mobile (4G) délivrée en date du 11 octobre 2011 (n°2011-1169), d'une autorisation d'utiliser des fréquences dans la bande 1800 MHz délivrée en date du 16 décembre 2014 (n° 2014-1542) et d'une autorisation d'utiliser des fréquences dans la bande 700 MHz délivrée en date du 8 décembre 2015 (décision n°2015-1567).

Dans ce cadre, conformément à ces autorisations, au nom desquelles Free Mobile est soumis à des obligations de couverture de population fixées par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), Free Mobile continue à déployer à un rythme soutenu ses propres infrastructures de 3ème et 4ème génération, et à y apporter les évolutions nécessaires, pour une couverture optimale et conforme à ces autorisations.

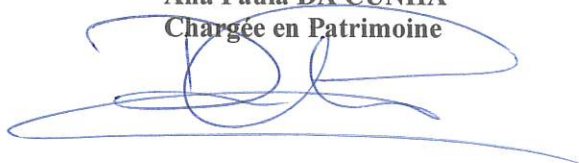
Dans cette perspective, nous avons développé des partenariats avec la société CELLNEX, nous permettant de répondre à ces enjeux en optimisant des infrastructures existantes, sous réserve de faisabilité, afin de limiter la création de nouveaux points hauts.

Pour ce faire, nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe, conformément à nos engagements dans le cadre du Guide des Relations entre Opérateurs et Communes, un dossier d'information mairie relatif à notre projet d'installation de nos équipements sur l'infrastructure existante de CELLNEX située Avenue du Périgord de votre commune, accueillant déjà des équipements de téléphonie mobile.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez nécessaire.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.

Ana Paula DA CUNHA
Chargée en Patrimoine



Pièce jointe : Dossier d'Information Mairie_33013_005_01